



La CGT 92 à l'offensive pour la santé et la sécurité au travail !



Le 28 avril est la journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail, c'est également l'occasion de commémorer les mort-es au travail et rendre hommage aux victimes d'accidents de travail et de maladie professionnelle. C'est une journée de mobilisation qui rassemble l'ensemble du monde du travail qui met la lumière sur un combat au quotidien que porte la CGT !

La conséquence d'une politique délibérée :

Des drames récents qui impliquent des mineur-es ont mis en lumière une mise au travail de plus en plus précoce, encouragée par les stages obligatoires en classe de seconde ou les assouplissements des règles sur le travail des mineur-es.

Les politiques délibérées d'austérité visant les services de prévention, privant de moyens d'agir les représentant-es du personnel et celles déresponsabilisant les employeurs ont des conséquences désastreuses.

Elles sont marquées par :

- le manque chronique d'inspecteurs, inspectrices et de médecins du travail : dans le 92, 13 postes sur 74 sont vacants à l'inspection du travail ;
- la suppression des CHSCT en 2017, absorbés dans les CSE depuis 2020, avec une perte nette d'expertise ;
- la sous-déclaration des accidents, notamment pour les sans-papiers et les travailleur-ses de plateforme ;
- des condamnations pénales trop rares ou peu dissuasives pour les employeurs en tort, n'ayant pas respecté leurs obligations de sécurité.

Le 28 avril on se mobilise pour la santé et la sécurité au travail

L'Union Départementale CGT 92 organise à cette occasion un **rassemblement à 13h devant la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine** 26 Boulevard de Pesaro (RER Nanterre Préfecture) et y donne rendez-vous aux travailleuses et travailleurs, privé-es d'emploi et retraité-es du 92 pour exiger des employeurs privés et publics une réelle politique de prévention !

La CGT 92 met à disposition un quizz pour faire la lumière sur la réalité de la santé et la sécurité au travail. A partager largement sur tous les lieux de travail !



La CGT 92 revendique :

- **Des moyens pour la prévention, notamment en effectifs de l'inspection du travail et de la médecine du travail, en rétablissant des Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions du Travail, à compétence environnementale ;**
- **Des moyens pour la réparation ;**
- **La mise en cause de la responsabilité patronale (avec notamment une réelle mise en œuvre de la faute inexcusable de l'employeur) ; la prévention ne progressera que si les patrons sont visés, y compris pénalement ;**
- **De nouveaux droits pour la santé des femmes au travail dont 24 jours par an de congé de santé hormonale ;**
- **Le droit à la retraite à 60 ans, et des départs anticipés pour tous les métiers pénibles, y compris à prédominance féminine ;**
- **La suppression des stages obligatoires en classe de seconde générale et technologique.**

Lien : <https://ud-cgt92.fr/sante-et-securite-au-travail-quelle-realite/>